



**Conseil d'Administration du samedi 17 septembre 2022
à Mazières en Gâtine, dès 9h
Salle de la mairie**

Sont excusés — *Mme Guibert Monique* (délégation de **Celles sur Belle**) – (Mme Nérestan (délégation de **La Mothe St Héray**) – *M Pénit Gérard* (délégation d'**Airvault - Thénezay**) -*M Sourisseau Jean Louis* (délégation de **Champdeniers**) - *Mme Teytaud Geneviève* (délégation de **St Maixent**). Pouvoir au Président. –*Mme Guérin Valérie* (délégation de **Mazières en Gâtine**) - *Mme Geneviève Pichot* - (délégation de **Thouars**)

Présents : *M Paulus Jean Marie* – (délégation de **Loretz**) -d'**Argenton** -*M Landreau Roger* (**Argentonnay et Mauléon**) –*Mme Cateau Marinette et Mme Thomas Chantal* (délégation de **La Crèche**) – *M Dufour Jacques* (délégation de **Parthenay**) — *M Pacaud Serge* – (délégation de **Mazières en Gâtine**) – *Mmes Assailly Monique et Vouhé Annette* - (délégation de **Coulonges sur l'Autize**) –*Baudoin Jean Marie* (délégation de **Niort**) – *M Benoist Michel* (délégation de **Bressuire- Cerizay**). *Mme Berthelot Chantal* - (délégation de **Thouars**) - *Mme Jacqueline Duveau* (délégation de **St Varent**) - *M Jean Raylet* (délégation du **Mellois**) – *Mme Billier Cécile* (délégation de **Beauvoir- Frontenay R.R**) - *Mme Bertin Yannick* – (délégation de **Pamproux**) - *M Chaigneau André* (délégation de **Ménigoute**). *M D'Araujo Olivier* (délégation de **Mauzé/Mignon**). *M Gonnord Laurent* (délégation de **Prahecq**) - *M Christian Bailly* (délégation de **L'Absie- Moncoutant**)

Ordre du jour :

1– Approbation du procès-verbal du CA du 12 mars 2022 à Mazières en Gâtine

- vote : approuvé à l'unanimité des présents

2– Approbation du procès-verbal de l'AG du samedi 14 mai 2022 à Ardin vote : : approuvé à l'unanimité des présents

3– Compte rendu du CDEN du lundi 5 septembre 2022 et le point sur la rentrée scolaire.

Déclaration de l'Union départementale des DDEN des Deux-Sèvres

Madame la préfète des Deux-Sèvres

Madame la présidente du Conseil Départemental

Monsieur le Directeur Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Au nom des membres de l'Union des DDEN 79, je veux tout d'abord nous souhaiter une bonne année scolaire 2022-2023, malgré les difficultés récurrentes rencontrées à chaque rentrée.

Fidèles à leurs engagements, les DDEN toujours soucieux du bien-être des enfants ont œuvré auprès des enseignants et des élus pour des réalisations concrètes allant dans ce sens : construction de la nouvelle école La Marelle à Bressuire (à découvrir et à montrer), regroupement pédagogique dans des bâtiments rénovés et agrandis à Reffannes (avec une augmentation des effectifs), ouverture du nouveau restaurant scolaire à Courlay (où sont servis des repas équilibrés à partir de produits locaux et élaborés en faisant participer les enfants).

Les DDEN sont inquiets :

- les communes vont devoir faire face aux augmentations des coûts de fonctionnement (cantine, énergie...). Sans aide de l'État, certaines devront faire des choix les obligeant à reporter, voire à renoncer à des investissements, à l'achat de matériels pédagogiques...

- l'école est actuellement confrontée à une pénurie d'enseignants qui nous fait revivre un mode de recrutement que l'on pensait abandonné ! Quid de ces « professeurs » titulaires d'une licence sans autre bagage pédagogique que quelques heures d'entretien et qui sont ou seront à la rentrée en charge d'éducation ? Est-ce là, la revalorisation du métier promise ? Et que dire des étudiants préparant le master d'enseignement ?

Enfin, comme ils ont su le faire dans le passé (inondations dans l'Aude en octobre 2018) les DDEN vont, lors de leur Conseil d'Administration du samedi 17 septembre 2022, voter une aide financière à l'école Louis Canis de Pompaire, dont deux classes ont été ravagées par un incendie début juillet.

Merci de votre attention

Carte scolaire : la préparation en 3 points sur l'année restera la règle pour les années à venir, donc jamais de fermeture en septembre, c'est rajouter de l'humain. Le DASEN affirme qu'il y aura un regard attentif en direction des écoles rurales.

En GS, CP et CE1 la limite de plafonnement reste de 24 élèves, et à 12 pour les classes dégroupées en REP et REP+, en Deux-Sèvres les classes non dédoublées ont aujourd'hui en moyenne 21,4 élèves pour 22,9 l'an dernier et 10,6 élèves dans les classes dédoublées.

Le département n'a pas rendu de poste cette année alors qu'il aurait dû en rendre 20.

La situation aujourd'hui sur le département : 281 écoles publiques, 167 remplaçants pour les écoles, collèges et lycées, embauche de 13 contractuels (en collège) sur le département, 3000 au niveau national, un agent sur 5 est hors statut dans l'éducation.

Les contrats jeunes majeurs (accompagnement de jeunes vulnérables) sont suivis jusqu'à 25 ans par le département en partenariat avec l'ADEPAD (aide à la personne à domicile).

Proposition de réouverture d'une classe à Chizé au vu des effectifs de rentrée tout en sachant qu'une fermeture sera inévitable l'année prochaine car 15 élèves partiront alors au collège.

Vote pour la carte scolaire : 14 pour 6 contre et 7 abstentions

Questions diverses : les purificateurs d'air doivent être installés dans les écoles.

Mise en place des évaluations des écoles : l'équipe éducative peut aujourd'hui refuser cette évaluation qui n'est qu'à titre expérimental cette année.

Il est demandé qu'un CDEN spécifique collèges soit mis en place une fois par année scolaire, acceptation de Mme la préfète et de Mme la présidente du département, J'ai demandé que nous y soyons conviés la classe de 6ème étant intégrée dans le cycle 3 : acceptation de Mme la préfète (13 700 élèves au collège aujourd'hui, avec la baisse démographique du département seulement 12 500 en 2030)

4- Le point sur le concours « Aventure citoyenne » (Jean-Marie Paulus)

Il est demandé à chaque délégué d'informer les enseignants de notre concours- en leur demandant d'aller sur notre Site DDEN 79.

5- Trésorerie :

- Des délégations (caisse noire) – à proscrire- si les délégations ont un compte bancaire il faut fournir les statuts de l'union départementale à votre banque.
- Déclarations aux impôts, dons, déplacements, frais de courriers, cartouches d'encre ... sans la tutelle de la fédération. Pour les Unions indépendantes pour les déclarations aux impôts obligation de fournir au trésorier la déclaration « CERFA » et la feuille kilométrage. Mettre une commission en place pour la mise à jour des documents.
- Demande de reconnaissance association d'intérêt général : affaire suivie par Madame Julie BIZEUL réf. : RI 2022/133. Le 28 juillet 2022, j'ai transmis les documents demandés suite à notre demande d'avis relative à la mise en œuvre de la garantie prévue à l'article L 80 C du LPF : les bilans financiers des 3 dernières années, le budget prévisionnel 2022, le procès-verbal de l'AG de Cerizay du samedi 25 septembre 2021 concernant les années 2019 et 2020 la COVID n'ayant pas permis l'organisation d'AG sur ces périodes, celui de l'AG d'Ardin du 14 mai 2022, ainsi que les derniers statuts et le récépissé de la déclaration première de notre Union du 11 février 1985
- Fiche d'adhésion à l'Union avec choix multiple pour les DDEN 79 : Fédération + délégué + Union ou fédération + Union ou tout à l'Union.

6- Congrès de la fédération au Kremlin Bicêtre à Paris les 18, 19 et 20 novembre 2022

A la visio du 22 juin 2022, le président a avoué solliciter des unions pour des candidatures (déni de démocratie). Nous avons aussi appris que la commission pour la révision des statuts avait plancher pendant 60 h avec un avocat et un expert comptable et donc des frais à la clé alors que le déficit est déjà de 32000 €. au moins

La nouvelle mouture des statuts fédéraux sera envoyée pour le 18 octobre dans les Unions avec le règlement intérieur. Vous avez reçu le document que nous avons renvoyé, ces nouveaux statuts sont pour une suprématie du seul président de la fédération, c'est la mise en place d'une

dictature fédérale qui ne tiendrait aucunement compte des différences territoriales.

La cotisation 10 € + 10 € pourrait devenir globale.

Au Congrès on ne pourra s'exprimer sans l'avis préalable du bureau fédéral

Les circulaires "fédération „:qu'en faisons-nous ?

Circulaire 41 : Élections des parents d'élèves vendredi 7 octobre 2022 ou samedi 8 octobre 2022 , seul la directrice ou le directeur d'école est maître des décisions à prendre

Circulaire 42 : Le document synthèse Enquête «Les Sanitaires scolaires à l'école» 3 € l'exemplaire plus frais envoi postal alors que peut l'avoir gratuit à la circulaire 44

Circulaire 43 : Matériel communication de la Fédération que l'on reçoit tous les ans

Au CDEN du 5 septembre avant le début de la séance, le DASEN m'a interrogé sur le comportement de la fédération.

Zemmour se lance dans des conférences dont la 1ère se déroulera en Alsace fin septembre sur le thème de l'école, comme le premier de la fédé qui cligne des yeux vers l'Alsace où seule l'école privée a pignon sur rue.

Le point sur le CLRU DDEN (Pierre Vallat et Guy Brunet pour la Vienne, VinaiXa et Pirani pour Marseilles, Landron et Jacques Manceau pour le Maine et Loire, Jean Marie et Moi pour 79, Robert Moulin pour l'Isère, Patrick Duys en vacances, Jean Paul Mathieu pour le Rhône Brigitte ayant démissionné n'est plus DDEN pas de nouvelle du territoire de Belfort.

7– Subvention accordée: Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

Nous avons, cette année aussi une subvention de 1000 €, 180 506 € alloués au département pour 259 demandes de la part des associations.

8– Les dates des prochains CA et de l'AG 2022, à noter sur vos calendriers

CA : samedi 14 janvier 2023, samedi 11 mars 2023, samedi 24 juin 2023, samedi 16 septembre 2023

AG : samedi 13 mai 2023 à Prin-Deyrançon chez Olivier D'Araujo délégation du Marais

9– Dossier CNIL :

10– Questions diverses :

- Le CDAL et l'UCO (Geneviève Teytaud)
- Courrier de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) du 4 juillet 2022 donnant les coordonnées de son représentant en Deux-Sèvres : Thierry BERTI de NIORT
- Courrier de la CNIL aux associations pour respect des données personnelles La CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés régulateur des données personnelles accompagne les particuliers et les associations à maîtriser leurs données personnelles. Le consentement est préalable à la collecte et requis en cas de réutilisation des données à d'autres fins que celles prévues pour le consentement (ex : pour l'envoi du « délégué » la fédération utilise les adresses du routeur données par le secrétaire mais ne peut les utiliser à d'autres fins sans une autorisation préalable). Une association ne peut légalement transmettre un fichier de données personnelles de ses adhérents sans l'autorisation préalable de chaque adhérent.
- Nouvelles candidatures : 3 depuis notre AG : Florence MACHADO délégation de Parthenay, Dominique Marie POUGNARD délégation de Prahecq, Virginie LOTTE délégation de Melle,
- Évaluation des écoles
Conseil d'évaluation de l'École, Évaluation des écoles- 1er degré - Cadre d'évaluation et annexes, janvier 2022. Pour information, ce document est disponible sur le site web du CEE à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/CEE>

Ce cadre précise les finalités et le déroulement de l'évaluation, qui s'appuie sur la complémentarité

entre les démarches d'auto-évaluation et d'évaluation externe.

Il est complété par plusieurs documents :

- Le portrait de l'école, fourni par les services statistiques académiques
- Le guide de l'auto-évaluation (annexe 1)
- Le cahier des charges de l'évaluation externe (annexe 2)
- La charte de déontologie de l'évaluation externe (annexe 3)

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

- Après l'incendie qui a touché l'école Louis-Canis de Pompaire (Deux-Sèvres), vendredi 8 juillet 2022, l'association des parents d'élèves lance une cagnotte en ligne. Les sommes récoltées serviront à l'achat de supports pédagogiques. Je vous propose d'y participer.
- Xaintray, la municipalité avait convié les habitants à une réunion publique, jeudi 8 septembre 2022. Thème abordé : le devenir de l'école, alors que la commune cherche à diminuer ses charges pour rééquilibrer ses finances. **Diminuer les charges** et trouver un moyen pour **augmenter les ressources**, telles sont les missions du conseil municipal. **L'école**, pour cette commune de 250 habitants, représente **une charge lourde** : 25.000 à 30.000 € à l'année). Alors quel avenir pour une école qui, à terme, risque de fermer ? L'opportunité de **louer les locaux** à l'association Clair de lune, qui offre un enseignement Montessori, s'est présentée. La location, pour environ 10.000 € à l'année, représente **une ressource** qui pourrait soulager un endettement qui, pour l'heure, empêche tout autre projet à Xaintray.
- AG de l'Union de la Vienne le samedi 24 septembre à Ligugé : le président s'y rendra pour représenter l'Union 79, accompagné par le vice-président Jacques DUFOUR.
- Conclusion du Président « L'essentiel c'est de débattre, lancer des discussions contradictoires pour donner des clés, pour qu'en fin de séance on puisse se dire je ne suis pas d'accord avec l'un ou l'autre, mais ce que j'ai entendu a peut-être changé ma perspective »

Le président de l'Union DDEN 79

Michel Benoist



Le secrétaire de l'Union DDEN 79

Serge Pacaud

